



PROGRAMME DE FORMATION

OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

DOCUMENT REMIS AU STAGIAIRE
AVANT SON INSCRIPTION

CONTACT / RENSEIGNEMENT :

CASTILLON LAURÈNE — 06.69.23.18.16
CONTACT@LC-FORMATIONS.FR



FORMATION OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

➔ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la structure des cotisations sociales pour identifier les leviers d'économie légaux
- Mobiliser les dispositifs d'exonération, de réduction et d'aides à l'embauche adaptés à son entreprise
- Optimiser la politique de rémunération globale (épargne salariale, avantages, dispositifs exonérés) en toute sécurité juridique

➔ CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

➔ PUBLIC

Le public concerné est : tout public.

➔ PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès sont :

Pré-requis : Aucun

Niveau exigé : Débutant

➔ DURÉE

Cette formation se déroule sur un volume de 7 à 100 heures, soit 1 à 15 jours.

Le volume horaire et le nombre de jours sont définis à l'issue de l'analyse du besoin, en fonction du niveau du stagiaire et des objectifs visés.

Volume horaire exact, dates et horaires : voir convention de formation.

➔ TARIF

Tarif : sur devis.

Le coût est établi en fonction du volume horaire retenu et des modalités de la formation. Il est communiqué dans le devis adressé avant toute contractualisation, puis repris dans la convention de formation.

Organisme de formation net de TVA.



FORMATION OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

➔ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention de formation est signée.
Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours avant le début de l'action de formation.



FORMATION OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

➤ **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT** **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

L'organisation pédagogique repose sur l'individualisation accompagnée avec présence pédagogique constante du formateur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES : L'intervenant alternera apports techniques actualisés, études de bulletins de paie réels anonymisés et ateliers de simulation chiffrée sur tableur et simulateurs officiels en ligne.

Les exercices permettront de valider les acquis tout au long de la formation. Le stagiaire réalisera des analyses concrètes, notamment le décryptage complet d'un bulletin de paie, le calcul d'une réduction générale de cotisations, la comparaison de scénarios de rémunération et l'audit des charges d'une entreprise fictive.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES : Livret explicatif.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP : Les personnes en situation de handicap peuvent tout à fait rejoindre notre formation. Merci de nous contacter pour toute situation particulière.

ÉLÉMENTS MATÉRIELS DE LA FORMATION

Équipements divers mis à disposition : un ordinateur avec connexion internet sera mis à disposition du stagiaire.

Documentation : Le formateur s'appuiera sur le Bulletin officiel de la Sécurité sociale (BOSS), les publications de l'URSSAF et des sites officiels, des cas chiffrés commentés et des tableaux comparatifs des dispositifs d'exonération en vigueur.

COMPÉTENCES DES FORMATEURS

Le formateur référent possède les qualités nécessaires à la mise en place d'un parcours modulaire. Il a un rôle de formateur accompagnateur. Il réajuste en permanence le contenu de la formation en fonction des avancées du stagiaire. Il reste à l'écoute des besoins et répond au mieux aux attentes.

La formation est assurée par un formateur référent, spécialisé dans le domaine de la formation, sélectionné pour ses compétences pédagogiques et son expérience professionnelle. Son identité, son curriculum vitae et ses qualifications sont communiqués au stagiaire avant le démarrage de l'action et annexés à la convention de formation.



FORMATION OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

➔ **CONTENU DE LA FORMATION**

PARTIE 1 - COMPRENDRE LA STRUCTURE DES CHARGES SOCIALES

- Cartographie des cotisations : parts patronale et salariale, organismes destinataires
- Assiettes, plafonds et tranches : mécanismes de calcul
- Lire un bulletin de paie et identifier le coût employeur réel
- Les sources à suivre : BOSS, URSSAF, conventions collectives
- Différences selon les statuts : salarié, dirigeant assimilé salarié, travailleur indépendant

PARTIE 2 - MOBILISER LES RÉDUCTIONS ET EXONÉRATIONS DE COTISATIONS

- La réduction générale des cotisations patronales : principe, calcul et points de vigilance
- Exonérations ciblées : zones géographiques prioritaires, secteurs et publics spécifiques
- Aides à l'embauche : alternance, contrats aidés, dispositifs en vigueur
- Sécuriser ses pratiques : conditions, cumuls, régularisations et contrôle URSSAF

PARTIE 3 - OPTIMISER LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- Épargne salariale : intéressement, participation, plans d'épargne et régime social avantageux
- Titres-restaurant, chèques-vacances, CESU préfinancé : conditions d'exonération
- Prise en charge des frais professionnels et mobilités : remboursements, forfaits
- Protection sociale complémentaire : mutuelle, prévoyance, retraite supplémentaire
- Primes à régime social spécifique : dispositifs de partage de la valeur en vigueur

PARTIE 4 - ADAPTER LE STATUT ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Statut du dirigeant et arbitrage rémunération/dividendes : impacts sociaux
- Choix des contrats et temps de travail : incidences sur les cotisations
- Externalisation, sous-traitance et prêt de main-d'œuvre : opportunités et risques de requalification
- Frontière entre optimisation légale et travail dissimulé : les lignes rouges

PARTIE 5 - AUDITER ET PILOTER SES CHARGES DANS LA DURÉE

- Réaliser l'audit des charges sociales de son entreprise : méthode et points de contrôle
- Détecter les erreurs de paie et récupérer les trop-versés
- Construire des tableaux de bord de masse salariale et de coût du travail
- Organiser sa veille sociale et anticiper les évolutions réglementaires
- Plan d'action personnalisé : prioriser les leviers selon leur impact et leur risque

➔ **SUIVI ET ÉVALUATION**

EXÉCUTION DE L'ACTION

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Attestation remise aux stagiaires ayant suivi la formation Optimisation des charges sociales avec assiduité



FORMATION OPTIMISATION DES CHARGES SOCIALES

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS (OU D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales et exercices pratiques
- Étude de cas évaluée : audit chiffré des charges sociales d'une entreprise et plan d'optimisation
- Mise en situation finale



LC FORMATIONS
CONSEIL & DEVELOPPEMENT

LC FORMATIONS

50 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS SIRET 88379731800036 - SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 1000 €- NUMÉRO TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR77883797318 DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE FORMATION ENREGISTRÉE SOUS LE N°11757183875 DU PRÉFET DE RÉGION D' ÎLE-DE-FRANCE